



## COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

24 juin 2011

### **Projet régional Agro Espace Loèche-Rarogne (AELR) Le Conseil d'Etat approuve le message au Grand Conseil**

**(IVS).- AELR est un projet de développement de l'espace rural. Il implique les communes du district de Loèche ainsi que quelques communes du district de Rarogne-occidental. Le projet entend augmenter la valeur ajoutée de l'agriculture régionale. AELR recherche des synergies et des collaborations avec d'autres partenaires, tels le parc naturel de Finges, la destination Loèche-les-Bains ou la sylviculture. AELR répond pleinement aux exigences de la nouvelle politique régionale. Avec un investissement de 26 millions de francs, c'est à ce stade le plus grand projet suisse de développement régional réalisé sur une base agricole.**

Avec 427 places de travail, l'économie agricole de la région représente 14% de l'emploi et se situe ainsi largement en dessus de la moyenne valaisanne. Au cœur de la destination Loèche-les-Bains - 330'000 nuitées - le projet AELR entend se profiler comme plate-forme de promotion des produits agricoles locaux. Le porteur du projet est l'association Agro Espace Loèche-Rarogne. Elle est constituée des communes concernées, des porteurs de projets partiels, de la chambre d'agriculture du Haut-Valais, du parc naturel de Finges et de la destination Loèche-les-Bains. Le Conseil d'Etat a homologué les statuts de l'association.

Le projet AELR totalise 32 projets partiels, classés dans les domaines du lait, de la viande, du vin, du pain, de l'agritourisme et de l'écologie. Les chaînes de mise en valeur existantes seront élargies et de nouveaux produits développés, spécialement pour le seigle et les produits carnés. Dans le domaine de l'agritourisme, de nouvelles offres verront le jour et de manière générale, l'attractivité du paysage sera renforcée.

AELR, après le projet du Val d'Hérens, est le deuxième projet régional en Valais qui entre en phase de réalisation. Avec un investissement de 26 millions de francs, il représente actuellement le plus grand projet de développement régional au niveau suisse réalisé sur la base de la législation agricole. Des contributions de la Confédération (6.8 millions) et du canton (6.2 millions) et des crédits agricoles à hauteur de 4 millions de francs sont prévus. Les frais résiduels à charge des communes concernées et des maîtres d'ouvrages se monteront à 13 millions. Une valeur ajoutée annuelle de 4.5 millions est attendue.

La mise à l'enquête publique du projet a eu lieu. Le Conseil d'Etat a approuvé le 22 juin 2011 le message à l'intention du Grand Conseil. Cet objet figure à l'ordre du jour de la session de septembre. La convention avec l'Office fédéral de l'agriculture doit être signée en octobre 2011. Le début des travaux pour les premiers projets partiels est prévu en automne 2011 déjà. Sa réalisation s'étendra sur six ans.

**Contacts : le conseiller d'Etat Jean-Michel Cina - 027 606 23 00 - et le chef d'office Richard Zurwerra - 027 606 78 05**

